

RESUME DES RECOMMANDATIONS

POUR LES ENFANTS ARRIVANT D'UKRAINE

Version V3 du 31 mai 2022

Groupe santé migrants pédiatrie suisse et PIGS

Une version du document intégral " Paediatric Refugees from Ukraine: Guidance for health care providers in Switzerland " est disponible sur la page internet de pédiatrie suisse en Anglais.

- **Evaluez le besoin d'un interprète** et informez toute personne traduisant à titre bénévole du respect de la confidentialité, assurez-vous que la famille du patient se sente en confiance pour s'exprimer.
- **Identifiez les besoins de santé urgents**
 - Maladie aïgue ou chronique nécessitant un traitement urgent/ ou à reprendre en cas d'interruption etc. Vérifiez s'il y a indication à mise en isolement ou besoin de protection.
- **Prenez une anamnèse** comprenant:
 - Maladies chroniques, problèmes de santé connus, antécédents de traitements curatifs ou préventifs, conseils reçus.
 - **Trajet, date d'arrivée. situation en Suisse**, (logement, sécurité, école, crèche, finances, situation familiale, contact sociaux, loisirs, ressources).
 - Evaluez les besoins de **la personne responsable de l'enfant** (santé/stabilité/disponibilité affective/ réponse aux besoins de l'enfant).
- **Effectuez un bilan pédiatrique** selon les checklists de pédiatrie suisse.
- **Evaluez les besoins psychologiques** et repérez les clignotants de souffrance psychologique
 - *Evitez d'entrer dans les détails traumatiques.*
 - Vérifiez la présence de troubles tels qu'insomnie, cauchemars, modifications du comportement, hypervigilance, énurésie, crises de panique, mutisme, dépression.... et assurez-vous que le patient et sa famille se sentent en sécurité.
 - Evaluez le besoin d'aide ou de soins spécialisés, de l'enfant/de l'adulte s'occupant de lui.
- **Assurez une couverture vaccinale adaptée à l'âge**

Image et traduction du carnet de vaccination ukrainien sur :
https://cdn.paediatrieschweiz.ch/production/uploads/2022/03/2022.03.17-Ukrainischer-Impfpass_mit-Ubersetzung-1.pdf

 - ne prendre en considération que les doses documentées
 - prévoir la polio dans chaque rappel (yc pour les ados)

- comme la 2e dose de ROR n'est prévue qu'à 6 ans en Ukraine, les enfants en dessous de cet âge devraient la recevoir.
- le schéma de 3 doses of Hep B (naissance, 2 mois, 6 mois) est acceptable
- varicelle si pas d'anamnèse et pour les enfants < 11 ans avec séjour prolongé dans les centres de réfugiés
- un dosage des Ac anti toxine tétanique peut être réalisé 4 semaines après une dose de vaccin pour définir l'indication à un rattrapage

- **Dépistage des maladies infectieuses**

- **Tuberculose:** Un dépistage devrait être proposé à tous les arrivants, sans urgence sauf en cas d'exposition ou de symptômes.
- **VIH:** Une sérologie devrait être proposée, notamment en l'absence de test négatif fiable pendant la grossesse et/ou en présence de facteurs de risque ou d'exposition.
- **Hépatitis C:** Une sérologie devrait être proposé à tous.
- **Hépatitis B:** Une sérologie devrait être proposé en l'absence de vaccination.
- **Guthrie :** le dépistage néonatal peut être proposé pour les enfants de ≤ 6 mois nés en Ukraine, indépendamment d'un test antérieur réalisé en Ukraine

Transmettez des informations préventives en fonction de l'âge, des informations sur les services de santé, la prise en charge des coûts, les adresses en cas de besoin de consultation urgente, et le 144 pour les urgences vitales.

Transmettez à la personne en charge de l'enfant, **les informations médicales importants** (conclusions de la consultation, les vaccins administrés, les résultats de laboratoire ou autres examens) si possible sous forme électronique et papier.